

Attribution de temps

[Français]

Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention les propos du ministre qui vient de nous parler. Il nous disait d'une part qu'il n'avait aucune obligation à nous avertir avant de présenter son projet de loi en cette Chambre en première lecture et que c'était simplement par sa grande générosité, sa bonté, monsieur le Président, qu'il avait donné un préavis aux députés de l'Opposition en cette Chambre avant de présenter le projet de loi en cause.

Le ministre nous a également prêché la vertu aujourd'hui, nous a dit comment il fallait respecter nos traditions parlementaires, le Règlement de la Chambre.

[Traduction]

J'ai trouvé fort intéressant d'entendre le ministre, ses collègues conservateurs et son gouvernement nous prêcher le respect du Règlement. Ce genre de choses est difficile à digérer, venant d'un parti politique qui s'en est pris à la présidence pas plus tard qu'il y a quelques années à peine. En écoutant les observations du ministre, je me suis demandé où il avait bien pu passer le jour où certains conservateurs ont pris la présidence d'assaut. Il a prétendu vouloir observer le Règlement, et il a accusé l'opposition de faire de l'obstruction.

M. Belsher: Comment qualifiez-vous cette attitude?

M. Boudria: Je rappelle aux conservateurs que nous avons débattu cette mesure pendant deux heures seulement. Le député d'en face qui chahute n'a même pas encore eu la possibilité de prendre part à ce débat. Par conséquent j'ai demandé à prendre la parole, pour défendre les droits de ce conservateur, car je veux entendre son discours. Voilà pourquoi je trouve extrêmement injuste que les députés n'aient pas tous eu la possibilité de se faire entendre dans ce débat fort important.

Qu'on me permette une petite digression . . .

M. Lewis: Quelle est la différence?

M. Boudria: . . . je voudrais parler de la question même des médicaments génériques. Je sais que cela déplaît au secrétaire parlementaire du leader parlementaire du gouvernement (M. Lewis) qui grogne, geint et fait d'autres bruits que je ne prendrai pas la peine de décrire plus en détail.

M. Lewis: C'est à cause de votre discours.

M. Boudria: Je lui rappelle que notre parti ne s'oppose pas à l'idée d'intensifier la recherche. Évidemment, les libéraux veulent qu'on en fasse plus, comme tous les autres députés. En fait, l'ancien gouvernement libéral, dans sa grande sagesse, a créé la Commission Eastman. Les conservateurs ont toutefois modifié les recommandations édifiantes de M. Eastman et en ont ajouté, de façon à plaire aux multinationales étrangères, qui appartiennent surtout à des intérêts américains. Le président des États-Unis a probablement conclu une entente à son avantage avec le premier ministre (M. Mulroney) au sommet de Québec il y a quelques années. Voilà pourquoi le projet de loi à l'étude n'est pas dans l'intérêt des Canadiens.

Il ne s'agit pas de nous opposer à la protection des droits de propriété intellectuelle. M. Eastman a proposé une période précise, environ quatre ans, pour assurer la protection de ces droits. Nous devons toutefois également protéger les consommateurs car ce sont eux qui nous envoient ici. Ce sont eux les

électeurs. Je ne connais pas beaucoup de multinationales qui aient voté pour moi, pour vous, ou pour quiconque d'autre dans cette enceinte. Les Canadiens nous ont envoyés ici pour veiller sur leurs intérêts et c'est pourquoi il faut absolument leur donner notre point de vue sur cette motion et faire savoir au gouvernement que deux heures de débat sur cette question cruciale sont insuffisantes.

[Français]

Et c'est pourquoi, monsieur le Président, le gouvernement devrait retirer cette motion. Nous devrions continuer le débat pour permettre à tous les députés de cette Chambre de participer, pour permettre à l'honorable député de Saint-Maurice (M. Grondin) qui voudrait absolument apporter sa contribution et, malheureusement, il n'aura probablement pas la chance de le faire. Les députés conservateurs d'en face sont si silencieux. La majorité silencieuse, monsieur le Président, on a déjà entendu l'expression, mais là, on a une nouvelle définition de cette majorité silencieuse, elle est en face de moi à la Chambre.

● (1310)

[Traduction]

Ces conservateurs donnent un sens nouveau à l'expression «majorité silencieuse». Ils sont effectivement très silencieux. J'entends le député d'en face qui chahute. Il fait partie, bien entendu, de cette vaste majorité silencieuse, de ceux qui ne prennent jamais la parole à la Chambre. Je mets le député au défi de participer au débat en cours, si toutefois le leader du gouvernement à la Chambre le lui permet, sans quoi, en plus d'avoir baïllonné l'opposition, on aura tout à fait étouffé le débat. Les ministériels ne pourront pas participer au débat sur l'une des plus importantes mesures législatives jamais déposées devant le Parlement. Voilà comment les conservateurs respectent les règles du jeu.

Le ministre nous a dit un peu plus tôt que nous devions respecter le Règlement. Lorsqu'il l'a dit, je venais à peine de vous signaler, monsieur le Président, qu'on avait enfreint à trois reprises l'article du Règlement en vertu duquel le gouvernement doit répondre aux questions de l'opposition dans les 45 jours. Je faisais allusion aux questions que j'ai posées plus tôt aujourd'hui.

Le gouvernement conservateur est mal placé pour donner des leçons de morale à quiconque. Il devrait donner l'exemple et respecter lui-même le Règlement. Le gouvernement ne devrait pas chercher à étouffer le débat et tenter par tous les moyens de s'extraire de situations qui risquent de l'embarrasser, notamment en essayant d'empêcher les députés de l'opposition de prendre la parole. Il devrait pourtant avoir appris sa leçon. Puisque les sondages lui ont été si défavorables dernièrement, on pourrait croire que les conservateurs se rendraient compte de leur erreur et respecteraient nos institutions parlementaires. De toute évidence, tel n'est pas le cas, et c'est dommage. Les Canadiens ont fait confiance aux conservateurs et maintenant, ils le regrettent. Les Canadiens ont bien voulu donner aux conservateurs l'occasion de tenir leurs 338 promesses, mais ils le regrettent amèrement aujourd'hui.